

■ **Agedip S.A.**, à Lausanne, édition, publication et gestion d'un magazine économique et financier (FOSC du 23.08.2001, p. 6492). Miskiewicz Paul n'est plus administrateur; sa signature est radiée. La signature de Buntschu Pierre Paul, Debély Bernard et Jeannet Alain est radiée. Adler Tibère est élu administrateur et président et continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux est conférée à Duboule Yvon, de Saint-Maurice, à Monthey, et Oberson Blaise, de Genève, à Ferney-Voltaire (France). Procuration collective à deux, toutefois pas entre eux, est conférée à Boccard Pierre Philippe, de Puplinge, à Sierre, Pahud Sandrine, d'Ebersecken, à Cossonay, Toublan Olivier, d'Héremence, à Monthey, et Zamofing Frédéric, d'Alterswil, à Lutry.  
Journal no 3752 du 08.04.2004  
(02214720 / CH-550.1.015.531-3)